



**SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 9 AVRIL 2018
À 19H30
ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session par Monsieur le Maire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018;
4. Acceptation des comptes à payer pour la période du 1^{er} mars 2018 au 31 mars 2018;
5. **RAPPORT DES COMITÉS :**
 - 5.1 Travaux publics;
 - 5.1.1 Mandat à la firme Westburne Québec, division de Rexel Canada, le soin de préparer et fournir trois (3) luminaires de rue au Del d'une puissance de 54 watts chacun comprenant la préparation et la fourniture de deux (2) potences de 2,44 mètres pour l'éclairage public du stationnement de l'église et de la rue du Phare;
 - 5.1.2 Demande à Hydro-Québec le soin de procéder aux travaux d'installation et de branchement de deux (2) luminaires de rue au DEL d'une puissance de 54 watts chacun pour améliorer la qualité de l'éclairage public à proximité des résidences du 4 et du 20, rue du Phare, et également de procéder aux travaux de relocalisation du luminaire de rue situé à l'intersection de la route provinciale numéro 138 et du chemin Le Marchand;
 - 5.1.3 Mandat à la firme Arbo Trois-Rives le soin de procéder aux travaux de la coupe de deux (2) arbres représentant un risque pour le bâtiment du calvaire Lacoursière au parc du millénaire;
 - 5.1.4 Mandat à la firme Véolia le soin de procéder au transport et à la disposition des boues suite aux opérations de traitement de l'eau potable provenant de notre usine de filtration;
 - 5.1.5 Mandat à la firme R.J. Lévesque & Fils Ltée le soin de procéder à la fourniture et l'installation de deux (2) manchons de trois (3) pouces en acier inoxydable en remplacement des deux (2) valves de régularisation de pression désuètes du système de traitement de l'eau potable;



- 5.2** Service incendie et premiers répondants;
 - 5.2.1** Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports la permission d'occuper le samedi 5 mai 2018 (pont payant) la route provinciale numéro 138 à l'intersection de la rue du Couvent dans le cadre de la campagne de collecte de fonds au profit de Dystrophie musculaire Canada;
 - 5.2.2** Autorisation au directeur du service de protection incendie de la Municipalité de Batiscan à prendre part aux assises annuelles de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui seront tenues du samedi 2 juin 2018 au mardi 5 juin 2018 à Rimouski;
- 5.3** Loisirs de Batiscan inc.
 - 5.3.1** Dépôt du rapport de l'état des revenus et des sommes consacrées par le service des loisirs de Batiscan pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 décembre 2017 et pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 28 février 2018;
 - 5.3.2** Dépôt du rapport du bilan et de l'état des résultats du service des loisirs de Batiscan pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017;
- 5.4** Corporation touristique de Batiscan
 - 5.4.1** Avis de motion – règlement numéro 212-2018 identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Batiscan en 2018;
 - 5.4.2** Dépôt du projet de règlement numéro 212-2018 identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Batiscan en 2018;
- 5.5** Activités financières
 - 5.5.1** Dépôt du rapport de remboursement des comptes de dépenses des élus municipaux et du directeur général et secrétaire-trésorier couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018;
- 5.6** Ressources humaines et autorisation de dépenses pour les membres du conseil pour le compte de la Municipalité;
 - 5.6.1** Abrogation à toute fin que de droit de la résolution numéro 2018-01-020 concernant l'autorisation aux membres du conseil municipal de la Municipalité de Batiscan à prendre part à diverses activités de leurs comités respectifs tout au long de l'année 2018, comprenant le remboursement des dépenses et des frais de déplacement en vertu des dispositions du règlement numéro 150-2012 établissant le traitement des élus municipaux;



- 5.6.2** Avis de motion — règlement numéro 213-2018 établissant le traitement des élus municipaux et remplaçant le règlement numéro 150-2012;
- 5.6.3** Dépôt du projet de règlement numéro 213-2018 établissant le traitement des élus municipaux et remplaçant le règlement numéro 150-2012;
- 5.6.4** Avis de motion — règlement numéro 214-2018 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité de Batiscan;
- 5.6.5** Dépôt du projet de règlement numéro 214-2018 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité de Batiscan;
- 5.6.6** Autorisation à monsieur Christian Fortin, maire, mesdames Henriette Rivard Desbiens, conseillère au siège numéro 1, Monique Drouin, conseillère au siège numéro 2, messieurs Yves Gagnon, conseiller au siège numéro 3, Pierre Châteauneuf, conseiller au siège numéro 4, Sylvain Dussault, conseiller au siège numéro 5, René Proteau, conseiller au siège numéro 6, et monsieur Pierre Massicotte, directeur général et secrétaire-trésorier, à prendre part à une séance d'information concernant le projet collectif de déploiement de fibres optiques pour l'ensemble du territoire de la M.R.C. des Chenaux qui sera tenue le mardi 17 avril 2018 à la salle communautaire Henri St-Arnaud à Saint-Narcisse;
- 5.6.7** Autorisation à monsieur Sylvain Dussault, conseiller au siège numéro 5, et monsieur Pierre Massicotte, directeur général et secrétaire-trésorier, à prendre part à une rencontre de la tournée des municipalités régionales de comté en compagnie de quatre (4) représentants du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qui sera tenue le mardi 24 avril 2018 au siège social de la M.R.C. des Chenaux à Saint-Luc-de-Vincennes;
- 5.6.8** Autorisation à monsieur Christian Fortin, maire, à prendre part à l'assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec qui sera tenue du mercredi 9 mai 2018 au vendredi 11 mai 2018 à Rivière-du-Loup;
- 5.6.9** Autorisation au service administratif de la Municipalité de Batiscan à procéder au recouvrement des sommes dues des excédents des frais de repas aux membres actuels et anciens du conseil municipal à l'égard des dispositions du règlement numéro 150-2012 établissant le traitement des élus municipaux;



6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :

- 6.1** Élection Québec. Accusé réception des formulaires DGE-1038 à l'égard du rapport des déclarations des candidats comprenant la liste des donateurs et rapport des dépenses suite à la tenue des élections municipales du dimanche 5 novembre 2017;

7. AFFAIRES NOUVELLES :

- 7.1** Félicitations à madame Chantale Desrosiers, première femme pilote d'avion citerne au Québec pour le compte du Service aérien gouvernemental (SAG) pour les interventions aériennes d'urgence avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU);
- 7.2** Ratification de l'autorisation visant l'achat d'un encart publicitaire format carte d'affaires à l'intérieur du programme souvenir du Club de patinage artistique La Pérade pour un montant de 40,00\$;
- 7.3** Autorisation à l'organisation du drapeau de la Famille à occuper le centre communautaire de Batiscan le lundi 9 juillet 2018 à l'occasion de la 11^e expédition de la mission de paix sur le fleuve Saint-Laurent;
- 7.4** Autorisation pour le renouvellement de notre adhésion auprès du Comité Zip Les Deux Rives pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2020 (2 ans) au montant de 50,00\$;
- 7.5** Autorisation pour le versement d'une aide financière de 100,00\$ à l'organisme Relais pour la vie de la M.R.C. des Chenaux dans le cadre des activités prévues le samedi 26 mai 2018;
- 7.6** Appui au Comité de pilotage du Fonds de défense du règlement dit de Saint-Bonaventure/Gaspé dans leurs démarches et représentations visant à nous représenter dans le cadre d'une procédure judiciaire pour obtenir auprès des instances gouvernementales provinciales une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;
- 7.7** Mandat à la firme L'Heureux Gestion parasitaire concernant les traitements préventifs contre les araignées et les autres arthropodes pour les immeubles municipaux;
- 7.8** Mandat à la firme 9224-9903 Québec inc. le soin de procéder aux travaux de rénovation de la remise arrière du presbytère de Batiscan;
- 7.9** Mandat à la firme 9224-9903 Québec inc. le soin de procéder aux travaux de rénovation de la toiture en bardeaux d'asphalte de l'immeuble du 795, rue Principale à Batiscan;



- 7.10** Mandat à Me Martine Baribeau, notaire, le soin de procéder à la rédaction de l'acte légal concernant une transaction immobilière visant l'acquisition de l'immeuble portant le numéro de lot 4 503 125 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Champlain;
 - 7.11** Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier à enchérir et acquérir les immeubles qui n'auront pas trouvé preneur lors de la vente pour taxes prévue le jeudi 14 juin 2018 à compter de 10 heures à la salle de délibérations de la M.R.C. des Chenaux;
 - 7.12** Autorisation pour la conclusion des termes et conditions de l'entente forfaitaire de service sans-fil intervenue avec la compagnie Télus concernant la transmission de données d'aqueduc du compteur d'eau de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade et le remplacement des cellulaires iPhone SE pour des produits de communication i-Phone 6, 32 GB gris, et i-Phone 7, 32 GB noir, pour les besoins des différents départements de la Municipalité;
 - 7.13** Adoption du règlement numéro 209-2018 amendant le règlement de zonage numéro 099-2008 afin de modifier les zones de réserve numéro 103 et numéro 122 afin qu'elles deviennent des zones résidentielles;
 - 7.14** Autorisation visant la conclusion de l'entente de cession des infrastructures intervenue avec madame Lise Tousignant, promotrice, concernant le projet de développement résidentiel sur le terrain correspondant au numéro de lot 4 505 285 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Champlain;
 - 7.15** Adoption du règlement numéro 210-2018 abrogeant à toute fin que de droit le règlement numéro 172-2014 amendant le règlement de lotissement numéro 100-2008 afin de supprimer des dispositions relatives à la cession de terrains pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels;
 - 7.16** Adoption du règlement numéro 211-2018 modifiant le règlement numéro 104-2008 sur les permis et les certificats;
- 8. CORRESPONDANCE (copies disponibles sur demande) :**
- 8.1** Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST). Rappel de produire la déclaration annuelle de l'employeur en matière d'équité salariale au plus-tard le 1^{er} septembre 2018;
 - 8.2** Retraite Québec. Rappel de produire la déclaration annuelle de renseignements 2017 au plus tard le 30 juin 2018;



- 8.3** Mutuelle des Municipalités du Québec. Les Municipalités membres de la MMQ bénéficient maintenant d'une protection gratuite dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire, en l'occurrence l'assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire;
 - 8.4** Centre d'action bénévole des riverains. La 44^e édition de la semaine de l'action bénévole sous le thème "Je bénévole, tu bénévoles, conjuguons notre bénévolat" sera tenue du 15 au 21 avril 2018. Le Centre d'action bénévole souhaite mettre en évidence l'implication de la Municipalité de Batiscan qui reconnaît l'importance des bénévoles et du travail de ces personnes qui consacrent généreusement temps et énergie;
 - 8.5** Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Travaux majeurs pont de la Gironde route 361 au-dessus de l'autoroute 40. Été 2018 possiblement en juin 2018. Durée 20 semaines. Fermeture complète de la route 361 avec les chemins de détour;
 - 8.6** L'Association sportive et écologique de la Batiscan (ASEB). Remerciements de monsieur Gaétan Lebel, secrétaire du conseil de l'aide financière obtenue de la Municipalité leur permettant de poursuivre à promouvoir l'environnement;
 - 8.7** L'Association sportive et écologique de la Batiscan (ASEB). Requête visant l'exécution des travaux de mesurage de boues dans les fosses septiques sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Batiscan par le service de la voirie locale;
- 9.** Varia;
- 10.** Période de questions (30 minutes);
- 11.** Levée de l'assemblée.

Pierre Massicotte
Directeur général et secrétaire-trésorier